

Projet d'établissement 2008/2010

**Un objectif central :
Améliorer l'investissement des élèves dans leur projet de formation
et favoriser leur réussite.**

Un élève investi,

- C'est un élève présent

Le lycée connaît un fort taux d'absentéisme et la première préoccupation est de lutter contre ces absences (par les contrôles, les sanctions, la motivation à venir en cours...)

- C'est un élève actif dans la vie du lycée (clubs, ateliers, CVL...)

Si l'on attend de l'élève qu'il soit actif, en participant aux activités proposées hors temps scolaire (AS, ateliers, journal du lycée, CVL, animation du foyer...), il faut aussi que l'équipe éducative soit ouverte aux propositions venant des élèves, et valorise les activités proposées hors temps scolaire. Cela suppose que chacun accueille positivement les manifestations organisées (journée du don, journée des talents, ...)

- C'est un élève qui fournit un effort scolaire

L'équipe éducative se doit de valoriser tout ce qui peut l'être, pour mettre l'élève en confiance et l'aider à se motiver.

L'organisation des conseils de classe, l'adaptation des contenus et des modes de transmission au profil des élèves sont un moyen d'aider les élèves à se responsabiliser par rapport à leur scolarité.

- C'est un élève qui respecte les règles collectives

Les règles sont consignées dans le règlement intérieur et chacun a la responsabilité de les faire appliquer. Le projet d'établissement fixe aussi les règles de fonctionnement de l'équipe éducative. Si l'on attend un respect des règles par les élèves, il est indispensable qu'il y ait une cohérence dans le fonctionnement des adultes, qu'aucune discordance n'entache leur crédibilité.

Le projet d'établissement visera à favoriser l'investissement des élèves à travers ces quatre points (présence, activité, scolarité, respect). Les actions pour atteindre ces objectifs seront déclinées selon quatre grands domaines : individualisation, parcours, responsabilisation, internationalisation.

Proposition d'organisation du projet d'établissement autour de la réussite et de l'investissement de l'élève dans sa formation

INTERNATIONALISATION

Projets Européens,
Solidarité internationale,

RESPONSABILISATION

Education citoyenne
Ouverture culturelle

INDIVIDUALISATION

Améliorer l'accueil et
l'accompagnement des
élèves par l'ensemble de la
communauté scolaire.

PARCOURS

Individualiser
les parcours,
lutter contre
les décrochages

Améliorer l'investissement des élèves
dans leur projet de formation

INDIVIDUALISATION

Domaine pédagogique : adapter les contenus ou les
modes de transmission au profil de nos élèves.

PARCOURS

Associer la communauté éducative aux projets de
formation des élèves,
intégrer les parents (ou responsables) dans les
instances du lycée et dans le projet de formation de

Axe 1 : INDIVIDUALISATION

1. Améliorer l'accueil et l'accompagnement des élèves

L'accueil et l'accompagnement des élèves doivent être assurés partout ; par le service vie scolaire, au self, dans la classe...

- Avant même l'entrée au lycée, l'accueil se fait via le **site internet de l'établissement**, sur lequel l'élève et les familles doivent trouver réponses à toutes leurs interrogations.

www.lp-charles-tillon-rennes.ac-rennes.fr

- **Lors des inscriptions au lycée** : informer via le site internet des jours et heures d'inscription, et des documents nécessaires pour l'inscription ; assurer un accueil réel des familles, informer, s'assurer des motivations quant à l'orientation... Distribuer aux familles un document de présentation du lycée.

- **Accueil des familles lors de la journée de rentrée.**

- **Pour les élèves de 3^{ème}, un accueil individualisé** est assuré lors de la journée de rentrée : chaque élève effectue un entretien avec quelques membres de l'équipe pédagogique de sa classe, au cours duquel il se présente (personnalité, goûts, loisirs, problèmes...), réfléchit à ses projets d'orientation. L'accueil individualisé est ensuite mis à profit grâce à de nombreuses heures dédoublées (enseignement général et professionnel) ainsi que par une heure quinzaine de vie de classe en alternance avec une heure d'orientation. Ces dispositifs permettent de connaître plus rapidement nos élèves et d'être immédiatement réactifs à leurs besoins.

- **Pour les entrées de cycle**, faciliter l'intégration par une présentation de l'établissement et de la filière, des séances de méthodologie, la constitution d'outils de travail, des activités permettant d'assurer la cohésion de la classe (sorties, activités sportives...)

- En période scolaire, s'efforcer d'assurer assez régulièrement un **accueil des élèves en début de journée à l'entrée de l'établissement**. Accueil par le proviseur, le proviseur adjoint, le chef de travaux, une CPE...

- Pendant les heures de cours, la place de l'élève est dans sa classe. **Les exclusions de cours ne peuvent être qu'exceptionnelles**, et dûment justifiées. (cf. formulaire établi par la Vie Scolaire). En cas de renvoi de cours, l'enseignant doit préciser ce que l'exclu a à faire (l'exclusion ne doit pas être vécue par l'élève comme un moment « sympa » pendant lequel il ne travaille pas).

- Gestion des absents : optimiser (notamment par une saisie déportée) pour libérer de la présence de surveillants auprès des élèves.

Aménager les horaires des **surveillants : plus de présence auprès des élèves** lors des deux premiers trimestres (présence dans le foyer...), afin de donner de bonnes habitudes de respect des lieux.

- **Accompagnement psychologique, social, médical (infirmières, assistante sociale...)**

- Aider l'élève à « être bien » (en classe, en dehors)

- Favoriser l'intégration des élèves handicapés en développant un climat favorable au respect et à l'acceptation des différences.

- Mobiliser autour des valeurs du partage et de l'engagement personnel :

formation aux premiers secours ; dons du sang, don d'organes ; actions de solidarité (ELA ...).

- Prévention des conduites à risque.

- Sécurité.

- **Des lieux favorisant un accueil de qualité**

Il est difficile de demander aux élèves de s'investir dans la vie de l'établissement quand ils ne disposent pas de lieux favorisant les rencontres, les échanges, les activités.

Un objectif est donc de parvenir à un meilleur aménagement des lieux, à partir d'une réhabilitation ou d'une reconstruction des anciens ateliers allée Georges Palante, afin de disposer :

- d'un CDI chauffé, et rapproché de la salle des profs
- d'une salle polyvalente permettant d'accueillir tous types de rencontres et manifestations (clubs, interventions extérieures, ciné-club, rencontres sportives, réunions...)
- d'un espace « arts appliqués »
- d'un espace de stockage et d'ateliers pour les agents
- de petites salles pour rencontrer les parents
- d'un foyer pour les élèves
- d'un hall d'accueil couvert et fermé

- de salles de classe supplémentaires.

Constitution d'un groupe de suivi et de proposition, dans le cadre du Projet Prévisionnel d'Investissement de la Région, celui-ci devant être voté en Juin 2009, et mis en œuvre en 2010..

2. Domaine pédagogique : adapter les contenus ou les modes de transmission au profil des élèves.

Une pédagogie de la réussite

- Adapter les contenus pédagogiques et les modes de transmission au profil des élèves. Il est utile de rappeler que nos élèves sont souvent en souffrance scolaire. Leur proposer, en 3^{ème} DP6 notamment, le même type d'enseignement qu'au collège (cours magistraux en classe entière par exemple) ne leur convient pas. Une démarche de projet, avec des objectifs à court ou moyen termes semble plus intéressante pour que les élèves puissent mesurer simplement par eux-mêmes les acquisitions ou les domaines à consolider. D'où la nécessité de développer les heures d'enseignement en petits groupes.

- Améliorer les rapports profs / élèves, instaurer une relation de respect et de confiance : ne plus appeler les élèves par leur nom de famille seulement ; tenter de désamorcer les conflits en faisant appel à un médiateur -délégué, collègue, assistant d'éducation, CPE- si nécessaire. Les faits qui entraînent une sanction doivent être reformulés avec l'élève, la sanction expliquée. La sanction doit être dans la mesure du possible en relation avec les faits. Exemple : coller un élève parce qu'il n'a pas ses affaires n'est pas utile, par contre lui faire récupérer les cours manquants à l'aide du classeur d'un autre élève de la classe et nommer ce travail « heure de récupération » prend du sens et inscrit de nouveau l'élève dans son contrat scolaire. Idem pour l'absentéisme : exclure un élève de classe pour absentéisme, c'est l'éloigner encore plus de la scolarité. Préférer les alternatives d'exclusion/inclusion (même si elles sont lourdes à mettre en œuvre). Les incidents matériels -dégradation des salles, des locaux- peuvent donner lieu à des heures d'intérêt général.

Il ne s'agit en aucun cas de refuser la sanction, au contraire, elle doit être formatrice lorsqu'elle est bien comprise de l'élève. Mais privilégier la discussion et la réparation sont des étapes indispensables.

- Avec les classes d'entrants (3^{ème} et 1^{ère} année de cycle), mettre à profit les heures de vie de classe de début d'année pour rédiger une sorte de « charte » commune, fondée sur la lecture active du règlement intérieur et sur le principe « je peux, je ne peux pas », « le prof peut, ne peut pas ». Ce document, rédigé et mis en forme par les élèves, est distribué à tous et affiché dans les salles de classe.

- Feuille de suivi. La feuille de suivi doit être très ciblée (une fiche de suivi sur les retards, différente de celle pour les oublis de matériel ou de celle sur le comportement), et elle ne peut être remplie que sur les critères déterminés. Cette fiche est mise en place pour une durée déterminée, avec bilans intermédiaires (hebdomadaires avec le prof principal et le CPE) et bilan final (PP, CPE, Proviseur Adjoint) qui décide de la continuité ou non de la mesure.

- Tutorat. Le tutorat peut être mis en place au sein de la classe : binômes de travail, prise en charge des cours lorsqu'un élève est absent. Des projets de tutorat entre les classes peuvent également être envisagés : les élèves de bac pro peuvent en début d'année scolaire prendre en charge les jeunes arrivants (visite de l'établissement, présentation des différentes sections et formations, échanges autour de leur parcours personnel en lycée professionnel). Ce type d'échanges peut être pérennisé par des projets communs aux classes : défis de type défis lecture, débats sur une thématique en ECJS, participation commune à des concours, sorties pédagogiques communes, etc.

- Les conseils de classe : lieu d'écoute et de conseils.

- Chaque conseil en classe entière pour les 3^{èmes}, sur temps scolaire
- Le premier conseil de classe de l'année en présence des élèves pour tous les autres (la formule pouvant être reproduite les autres trimestres à la demande de l'équipe)

Le conseil de classe est un moment de bilan pour tous les élèves : intégration à l'établissement, attitude dans et en dehors des cours, travail, point sur les apprentissages, etc. C'est aussi un moment de positionnement sur la suite de l'année scolaire.

Ce bilan trimestriel est également une suite logique des heures de vie de classe et d'orientation.

Il est préparé, vécu et commenté par les élèves.

Exemples de préparation :

Avec le prof principal :

- 1- A l'aide d'un bulletin vierge. Demander aux élèves de remplir eux-mêmes leur bulletin pour chaque matière.
- 2- Leur demander de rédiger leur propre commentaire général.

- 3- Leur faire rédiger un ou plusieurs engagements pour le trimestre suivant en veillant à ce que ces engagements soient très ciblés (« Je dois travailler » est une évidence... Faire formuler deux matières sur lesquelles les efforts doivent particulièrement porter est plus « engageant ».)

Tout ceci implique que les délais de saisie avant conseil soient bien respectés (fin 48 h ouvrées avant la tenue du conseil).

Lors du conseil :

- 1- Présence des élèves en demi-groupe.
- 2- Le bilan de l'élève est lu avant la synthèse du professeur principal.
- 3- Synthèse de l'équipe pédagogique.
- 4- Formulation des engagements et inscription sur la fiche de suivi annuelle de l'élève par le président du conseil.

Après le conseil

Bilan avec le professeur principal.

NB : le rôle des délégués redevient par ce type de déroulement une fonction d'écoute et de relais des autres élèves de la classe, non pas à un travail de secrétaire qui doit rendre compte des discussions de l'équipe pédagogique. Ce qui est plus dans l'esprit de la fonction.

Mise en œuvre

- Des heures de vie de classe pour tous peuvent être mises en place en fonction des besoins (HSE). Dispositif nécessaire car certaines difficultés de gestion de la classe sont liées à des facteurs antérieurs ou externes : mauvaise orientation ou orientation par défaut ; habitudes de défiance scolaire, etc... Les heures de vie de classe sont un moment d'échanges privilégié avec le prof principal, où chacun peut faire le point sur sa place et son rôle dans la classe et l'établissement, mais aussi formuler individuellement ses attentes de formation. De ce point de vue un réel travail en collaboration avec le CIO peut-être bénéfique (poursuite d'études ou réorientations possibles, débouchés...). Il serait également intéressant de réfléchir à la menée de ces heures qui pourraient être encadrées par plusieurs enseignants. Possibilité d'envisager également l'intervention d'anciens élèves. Ces actions peuvent être mises en place, en tant que de besoin, et rémunérées en H.S.E..

- Ces heures doublées d'heures d'orientation en 3^{ème} permettent de réfléchir avec les élèves, de leur donner un maximum de chance de réussite, de poursuite d'études.
Objectif pour chaque élève : qualification, emploi à l'issue de ses études.

- Responsabiliser au sein de la classe, renforcer l'identité de la classe. Il est important, particulièrement pour les 3èmes accueillis en lycée, de s'approprier les lieux en les personnalisant. Leur statut de collégiens en LP les marginalise (restrictions du règlement intérieur, âge) d'où l'intérêt de créer une identité plus forte dans ces classes (personnalisation des classes avec leurs travaux en cours d'année, rédaction régulière d'articles pour le journal du lycée, expositions des réalisations au CDI). Une classe « fixe » en enseignement général pourrait faciliter les échanges interdisciplinaires au sein de la classe. Utiliser les heures de vie de classe pour travailler sur l'ambiance, susciter des échanges entre classes.

Tous ces éléments mettent en avant la nécessité d'une équipe pédagogique solidaire, cohérente, et le rôle essentiel du professeur principal. A ce titre, les nouveaux outils tels que les courriels, espaces d'échanges et d'informations en temps quasi-réel sont très utiles. Les heures de concertations régulières avec la présence de chacun sont une condition sine qua non à la mise en œuvre de projets cohérents.

Les questions suivantes doivent être régulièrement débattues au sein des équipes pédagogiques :

- Individualisation (cours suivis...)
- Gestion de l'ennui
- Appliquer davantage tel ou tel aspect du projet en fonction des spécificités de chaque classe.
- Commission de réflexion (sur l'orientation, par exemple, si c'est là le problème dans cette classe)
- Début d'année : diagnostic classe (problèmes divers rencontrés), puis mise en place d'un projet adapté.
- En résumé, développer des projets de classe, annuels ou pluri-annuels, à l'intérieur du Projet d'Etablissement.

Indicateurs de réussite :

- Evolution du nombre des retards, des absences, des sanctions et des exclusions.
- Taux de réussite aux examens.
- Accroissement du travail en équipe et des projets collectifs.
- Nombre de PPCP aboutis (un bilan intermédiaire sera effectué en cours d'année, puis un bilan en fin d'année scolaire).
- Taux de satisfaction des élèves et des enseignants par rapport aux projets engagés (systématiser l'enquête/bilan en fin de projet).

Axe 2 : PARCOURS

Individualiser les parcours

L'objectif premier est de réconcilier avec l'école les élèves démotivés. Pour cela, il faudra veiller à redonner à chaque élève une image positive de lui-même et une image valorisante de la section dans laquelle il se trouve.

- Intégrer dans la filière :
 - o Informer sur la filière, renforcer la connaissance de la filière par les élèves : visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, avec d'anciens élèves.
 - o Rechercher des partenariats conventionnés avec des entreprises et des branches professionnelles.
 - o Insister sur le projet de formation de l'élève, sur son avenir à long terme : accompagner régulièrement les élèves dans les salons de l'étudiant et les salons professionnels.
 - o Impliquer tous les enseignants : présenter systématiquement aux nouveaux collègues les filières, expliquer le contenu et les débouchés de chaque filière, associer davantage les professeurs d'enseignement général aux visites de stagiaires.
 - o Créer à Laënnec un espace-relai du CDI (avec revues professionnelles du domaine industriel, informations sur les expositions, salons, concours en lien avec nos formations).

- Motiver en améliorant l'estime de soi :
 - o Aider chaque élève à définir son projet professionnel, en travaillant avec lui sur les raisons qui l'ont mené jusque-là, et sur ses attentes.
 - o Retravailler sur les a-priori, la notion d'échec afin d'améliorer l'estime que l'élève a de lui-même, et de l'aider à accepter son statut d'élève en lycée professionnel, voire à en être fier. Aider l'élève, donc, à passer de l'idée d'échec scolaire à la réalité d'un nouveau projet. Pour cela, informer sur les débouchés après les formations, montrer des exemples de parcours réussis...

- Réorienter si nécessaire :
 - o Détecter les causes des décrochages ou des démissions en cours d'année, et accompagner les réorientations en cours d'année lorsqu'elles s'avèrent nécessaires.
 - o Aider l'élève à faire émerger un nouveau projet, réaliste, et faciliter sa réorientation et ses choix en permettant des parcours aménagés, des stages de découverte...
 - o Bien qu'étant le champ d'action privilégié du Conseiller d'Orientation et du Professeur Principal, l'Orientation de l'élève est l'affaire de tous.

Formation à l'orientation

- Heures d'orientation en classe de 3^{ème} avec le professeur principal.
- Séances de formation à l'orientation : jeux de découverte de soi, analyse de son profil par CD-Rom, apprentissage de la consultation des sites nadoz et onisep, information de tous les élèves sur les poursuites d'études possibles.
- Valorisation des ressources sur l'orientation (la mise en place d'un kiosque Onisep au CDI en décembre 2007 devrait contribuer à une plus large utilisation des ressources).

Accompagnement des parcours

- Le conseil de classe avec tous les élèves
- Les réunions de concertation régulières entre profs d'une même classe (+ CPE)

Valorisation des savoir-faire

- Par exemple, participation aux Olympiades des métiers

Favoriser l'investissement des parents dans le projet de formation de leurs enfants

Informers les familles

Développement de la communication à destination des familles, via le site internet du lycée, lors des journées portes ouvertes, lors d'événements organisés dans l'établissement.
Assurer une meilleure information des parents, communiquer sur nos performances, montrer la réalité des métiers auxquels on forme, les évolutions possibles...

Utiliser l'actualité, s'appuyer sur des faits concrets (fermetures d'entreprises, salaires...) dans les documents produits à l'intention des familles.

Faire évoluer les mentalités sur la mixité.

Des formations de proximité (avec ATD Quart Monde par exemple) pourront être demandées afin d'aider les équipes à mieux comprendre les blocages des parents vis à vis de l'établissement.

Faire entrer les familles dans le lycée

Solliciter davantage les parents. Créer une liste de diffusion pour équipe pédagogique et parents délégués ; accorder un espace aux parents délégués sur le site internet.

- Accueil des parents le jour de rentrée : rencontre avec l'équipe pédagogique, l'assistante sociale, l'infirmière, les CPE..., découverte des lieux, moment de convivialité. Objectif : établir un lien avec les familles, les mettre en confiance, les inciter à participer davantage à la vie de l'établissement.
- Rencontres parents/profs en fin de 1^{er} trimestre avec remise des bulletins, pour les 3èmes et 1ères Bac Pro: rencontres axées sur les stages pour certaines sections, une rencontre en 3^{ème} sur les procédures d'affectation. Annoncer dès la rentrée que des rencontres auront lieu à différents moments de l'année.
- Inviter les parents aux journées des talents, aux journées d'intégration...

Intégrer la communauté éducative aux projets de formation des élèves

Créer des habitudes de travailler ensemble.

- Favoriser et faciliter la communication dans l'établissement :
 - o Instaurer une formation systématique, en début d'année, à l'utilisation du réseau, outil facilitateur d'échanges.
 - o Rendre publics au sein de l'établissement les thèmes de PPCP, et choisir de préférence des thèmes pouvant avoir des retombées positives sur l'établissement.
 - o Susciter des actions permettant aux élèves de mieux connaître tous les personnels de l'établissement (ateliers cuisine, notamment pour les internes, participation des élèves aux commissions menus...).
 - o Réserver un temps de présentation pour chaque membre de l'équipe arrivant, même en cours d'année (AVS, TZR...)
 - o Etablir et appliquer une charte d'utilisation des Espaces Numériques de Travail, et de l'informatique en général, intégrant des notions de sécurité.
- Travailler davantage avec l'Amicale des Anciens (rencontres avec d'anciens élèves, témoignages sur les débouchés professionnels, etc).
- Renforcer les liens avec les entreprises partenaires :
 - o Revaloriser l'image de l'établissement dans le cadre des stages :
 - préparer les élèves à la recherche d'une entreprise (présentation personnelles, présentation des objectifs du stage)
 - contacter les tuteurs avant le démarrage du stage pour présenter la section et définir les tâches qui seront confiées à l'élève
 - envoyer systématiquement une lettre de remerciement aux tuteurs
 - rendre obligatoire l'envoi au tuteur d'un double du rapport de stage.
 - o Entretenir des partenariats avec les entreprises accueillant nos élèves en stage ; mieux informer sur ces entreprises ; recevoir au lycée les tuteurs de stages, leur laisser des espaces lors de nos manifestations (portes ouvertes, par exemple) pour communiquer sur leurs métiers..

Le maintien d'une réelle continuité entre le lycée et les entreprises peut être favorisé par la mise en place d'un partenariat avec des entreprises sélectionnées. Des « correspondants » doivent être désignés pour assurer les échanges avec telle ou telle entreprise. Les anciens élèves pourraient idéalement figurer parmi les éléments les plus utiles.

Ce système, s'il peut apporter beaucoup de facilité dans la gestion des stages par l'établissement, présente toutefois des limites : la collaboration des entreprises est réelle tant que les stagiaires donnent satisfaction.

- Faire entrer l'entreprise dans le lycée. Proposer des services.
Valoriser nos plateaux techniques et nos compétences, notamment dans le cadre de la Formation Continue. Maintenir, à cet effet, notre engagement dans le GRETA.
- Explorer les possibilités de mixité des publics : Formation Initiale scolaire et par alternance, formation continue..

Indicateurs de réussite :

- Taux de décrochage / démissions en cours de cycle, causes de décrochage.
- Evolution des orientations et poursuites d'études (taux 3^{ème} vers CAP/BEP + insertion professionnelle, taux terminale BEP vers Bac pro + insertion professionnelle, taux Bac pro vers BTS + insertion professionnelle)..
- Augmentation de la présence des familles dans l'établissement (candidats au CA, parents présents dans les conseils de classe, taux de participation aux différentes réunions parents-profs proposées, taux de participation à la réunion sur l'orientation pour les parents des 3DP6).
- Stabilisation ou augmentation des liens noués avec les entreprises qui prennent des élèves en stage.
- Collecte de la taxe d'apprentissage (nombre d'entreprises).

Axe 3 : RESPONSABILISATION

Education citoyenne

- Education aux médias

Favoriser l'éducation citoyenne des élèves à travers une éducation aux médias (apprendre à s'informer, développer un goût pour l'actualité, former son jugement critique) :

- Projets presse menés par la documentaliste en partenariat avec les enseignants volontaires pour faire travailler leurs classes sur des séquences autour de la presse et des médias. (Découverte de la presse, partenariats avec Ouest-France, le CLEMI, Reporters sans frontières. Participation à la Semaine de la presse et des médias dans l'école, participation à l'opération Renvoyé spécial...)
- Atelier journal hebdomadaire, ouvert à tous les élèves et adultes du lycée, qui débouche sur la parution régulière du journal du lycée : *Duck Tillon*.
- Partenariat avec l'association du quartier Alphonse Guérin : à chaque parution du journal de l'association –*Le p'tit mot d'Alphonse*, trimestriel, une page est réalisée par le lycée.
- Implication des élèves dans la création puis l'alimentation régulière du site internet du lycée.

- Education à la vie en société

Développer les actions permettant aux élèves de se mobiliser autour de valeurs (solidarité, protection de l'environnement, justice, respect...) et de se construire en tant que citoyens.

- Formation des délégués élèves.
Implication des délégués dans la rédaction du règlement intérieur de l'établissement.
- Organisation de débats sur des thèmes variés, incitant les élèves à la prise de parole et à la prise en compte de la parole de l'autre.
- Actions de sensibilisation au respect de l'autre (prévention des violences sexistes...)
- Actions de sensibilisation à la solidarité et implication des élèves dans des projets nationaux : ELA, dons du sang, don d'organes, solidarité internationale...
- Actions de sensibilisation à l'écologie, au développement durable, actions dans le cadre de l'agenda 21. (récupération des papiers avec la feuille d'érable, récupération des métaux, vigilance sur la consommation d'eau et d'électricité...)
- Travail autour des institutions : partenariat avec la justice (visites au tribunal, rencontre de magistrats ...)
- Education à l'usage d'internet (respect des droits)
- Formations ASSR
- Actions dans le cadre du CESC
- responsabilisation des élèves pour la gestion du FSE (cafétéria, clubs...)
- Partenariat avec ATD-Quart-Monde (période de rentrée) et préparation de la journée du refus de la misère..

Développement des échanges

Donner davantage de vie à l'établissement en favorisant les activités collectives, et ouvrir le lycée sur la rencontre et l'échange avec d'autres établissements.

- AS : favoriser l'investissement des élèves (éviter les cours du mercredi après midi pour ces classes à projet, diversifier l'offre des pratiques et les créneaux horaires...)
- A.S : mutualisation des activités avec Zola, Jean Macé.
- Rencontres sportives avec les élèves d'autres établissements (dans le cadre de l'opération caritative Bretagne VietNam, par exemple).
- 3DP6 : échanges d'heures de découverte professionnelle avec les autres LP du bassin, sur une plage horaire commune.
- Journées d'intégration pour toutes les classes afin de favoriser les rencontres entre élèves de classes différentes et amener des activités issues des loisirs de nos élèves dans leur lieu de travail ceci pour les réconcilier avec le lycée et ainsi lutter contre l'absentéisme. Quelques pistes: interclasses activités physiques ou non, battle hip-hop, match d'impro, expo calligraphie avec jury, sudoku : le plus rapide, dictée marrante, poker.
- Journée des talents : diminuer l'offre pour améliorer l'investissement des élèves.
- Développer des activités motivantes (clubs FSE)
- Faire participer les parents à la journée des talents : communication prise en charge par les EDPI.
- Amicale des anciens : prix aux élèves investis

Ouverture culturelle

Favoriser l'ouverture culturelle des élèves, leur curiosité, leur connaissance des infrastructures culturelles de leur ville. Montrer que la culture n'est pas inaccessible.

- Lycéens au cinéma, collégiens au cinéma
- Ouvrir sur le théâtre, l'opéra...
- Participation à des concours ou manifestations autour du livre et de la lecture (prix ados, étonnants voyageurs, Goncourt des lycéens...)
- Inciter les élèves à participer à des opérations culturelles et citoyennes (Concours d'écriture, Concours de plaidoiries au Mémorial de Caen...)
- Favoriser la découverte du patrimoine culturel, local ou national (sorties régulières aux Champs libres et dans les musées et monuments de Rennes et des environs ; découverte d'autres villes en lien avec les projets de classe)

Affichage des différents fonds disponibles. Recherche de modes de financement pour les compléments. Maîtrise des coûts.

Indicateurs de réussite :

- Le nombre d'élèves et d'enseignants impliqués dans les différents projets.
- L'évolution au fil des ans des activités : deviennent-elles plus nombreuses, débouchent-elles sur la mise en place d'activités plus ambitieuses ? (création d'un ciné-club, d'un club théâtre, d'une junior entreprise d'établissement...).
- Le nombre d'élèves prenant des initiatives dans l'établissement : mesurer l'autonomie et l'envie des élèves à agir au sein du lycée (projet cafétéria, journée des talents, ...)
- Nombre d'élèves élus dans les instances ou prenant des responsabilités dans le lycée (CA, CVL, CRB, FSE...).
- Réduction des incivilités.

Axe 4 : INTERNATIONALISATION

Projets européens : promotion et développement d'actions permettant aux élèves de mieux connaître l'Europe et favorisant les projets de mobilité.

- Montage de projets européens. (envisager le développement de stages à l'étranger)
- Echange possible avec des lycées d'Europe centrale par la mise en place de stages, liés à la productique, à l'étranger (Europe centrale : République Tchèque) en partenariat avec un lycée professionnel: ciblé bac pro, dispositif « Léonardo »
- Mise en place d'un Kiosque Europe , espace de documentation et d'information sur l'Union européenne, et intervention des « animateurs Europe » de la Région Bretagne. Organisation de débats sur les questions européennes.
- Organisation d'une « semaine européenne » chaque année, au mois de mai (exposition, animations, ateliers de cuisine européenne...)
- Diffusion et utilisation de l'Agenda Europa (diffusé à tous les élèves de seconde, cet agenda, réalisé par la Commission européenne, la fondation Génération Europe et l'Institut National de la Consommation, est accompagné de documents pédagogiques permettant une éducation à la citoyenneté sur les thèmes de la consommation, l'environnement, le développement durable, la santé, l'union européenne).

Solidarité internationale : poursuite et développement d'actions dans le cadre de partenariats solidaires.

- Kim Long (projet en partenariat avec les autres LP de Rennes et le centre de formation de Kim Long.) : le lycée assure la rédaction de fiches de sécurité, et sert de vecteur de communication entre tous les LP. Les professeurs d'EPS organisent une journée sportive de solidarité (récolte de fonds par parrainage autour d'exploits sportifs).

Découverte du monde et échanges linguistiques

- Echanges avec des classes de pays anglophones par messagerie instantanée.
- Accueil d'étudiants américains dans le rôle d'assistants en langue anglaise
- Favoriser les projets de voyages organisés dans le cadre des PPCP, dans la limite raisonnable des budgets.

Indicateurs de réussite :

- Le nombre d'échanges, y compris épistolaires.
- Les stages effectués à l'étranger.
- L'évolution du niveau des élèves en anglais.

Annexes :

- Projet Vie scolaire
- La politique documentaire
- Projet santé
- Charte informatique

CLASSES DE 3EME

Accueil et suivi

Les objectifs	Dispositif	Compétences du socle liées aux objectifs poursuivis
<p>- Accueillir les élèves</p>	<p>Journée de rentrée: Après l'accueil par la direction regroupement par classe, distribution des documents de rentrée, explication du règlement intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> •après la pause accueil le matin par demi-groupe de classe par 4 adultes et jeux d'intégration dans 2 salles jusqu'à 12h15 •entretiens individualisés avec enseignant tuteur plus un collègue de l'équipe de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30 <p>Prise en charge du reste du groupe par la Vie scolaire et échange sur le fonctionnement de l'établissement et visite du lycée.</p> <p>Journée d'intégration: 1 journée à l'extérieur, la 3ème semaine de septembre (semaine 38), afin de mieux se connaître et de nouer des liens différents avec les enseignants. Encadrement par des membres de l'équipe sur au moins une demi-journée à Mézières sur Couesnon.</p>	<p>Compétence 1: maîtrise de la langue française</p> <p>Compétence 6: compétences sociales et civiques</p> <p>Compétence 7: autonomie et initiative</p>
<p>- Suivre les élèves tutorat</p>	<p>Chaque enseignant de l'équipe suit 2 à 3 élèves de la classe. Il s'agit d'un travail d'accompagnement et de suivi dont une trace est conservée dans un livret de suivi remis aux élèves à la rentrée.</p> <ul style="list-style-type: none"> •entretien d'accueil •bilan avant chaque conseil de classe (travail, résultats, orientation, socle commun, vie au lycée). L'entretien est préparé par l'élève qui pré-remplit le questionnaire et l'envoie par courriel à l'adresse yahoo du CDI. 	<p>Compétence 1: maîtrise de la langue française</p> <p>Compétence 4: maîtrise des techniques usuelles de l'information</p>
<p>- Faire le lien entre les enseignements projets</p>	<p>- élaboration d'un voyage à Paris : les élèves construisent le projet en lien avec les enseignants de l'enseignement général et professionnel. Une demi-journée du programme de la journée est en responsabilité de chacune des deux classes.</p> <p>- élaboration de quatre fiches métiers par classe. Les enseignants des matières professionnelles prennent contact avec un professionnel du champ de métiers dans lequel ils enseignent. Ils organisent une rencontre avec celui-ci et, en lien avec le PP, font élaborer une fiche par un groupe de 5 à 6 élèves de la classe. Inscription au projet « je filme le métier qui me plaît ». Les fiches métiers peuvent également être réalisées à partir d'entretiens avec des parents d'élèves qui exposent leur profession.</p>	<p>Compétence 1: maîtrise de la langue française</p> <p>Compétence 4 la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</p> <p>Compétence 6: compétences sociales et civiques</p> <p>Compétence 7: autonomie et initiative</p>

<p>- Valider le socle commun de compétences</p>	<p>Chaque enseignant peut valider chacun des domaines dans chacune des compétences. Une proposition de répartition des évaluations/validation est faite pour permettre à chacun de s'impliquer (cf document joint). Trois conseils de socle dans l'année : semaine 46 de 2012 (novembre): bilan des premières validations et détermination des besoins en accompagnement personnalisé. Semaine 07 ; semaine 20 de 2013</p>	<p>Les sept compétences</p>
<p>- Préparer à l'épreuve d'histoire des arts</p>	<p>cf document joint « liste des objets d'études 12/13 »</p> <p>Chaque enseignant peut réfléchir avec les élèves aux domaines artistiques et objets d'études retenus et peut ainsi alimenter le classeur « histoire des arts » constitué par les élèves au fil de l'année. Les classeurs sont rangés dans le casier du PP de la classe.</p>	<p>Compétence 5: la culture humaniste</p>
<p>- accompagner les élèves dans leurs difficultés scolaires</p>	<p>Alignement de trois enseignants deux fois une heure dans la semaine pour travailler en groupe de besoin en français et mathématiques/sciences avec pour objectif principal l'acquisition du socle commun de compétences</p>	<p>Compétence 1: maîtrise de la langue française Compétence 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique Compétence 4: maîtrise des techniques usuelles de l'information Compétence 5: la culture humaniste Compétence 6: compétences sociales et civiques Compétence 7: autonomie et initiative</p>
<p>- découverte des métiers et des formations</p>	<p>Conformément aux textes les élèves complèteront leur formation par deux semaines de stage en entreprise (du 18 au 21 décembre 2012 et du 19 au 22 février 2013) avec restitution écrite et orale devant un jury de deux enseignants. Des fiches métiers seront réalisées dans chaque classe en lien avec les enseignants du pôle d'enseignement professionnel. Découverte des formations des 4 autres L.P. du bassin. Visite d'entreprises</p>	<p>Compétence 1: maîtrise de la langue française Compétence 6: compétences sociales et civiques Compétence 7: autonomie et initiative</p>
<p>- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité</p>	<p>Intégration des 3èmes au projet CESC « respect et estime de soi » à préciser</p>	<p>Compétence 6: compétences sociales et civiques Compétence 7: autonomie et initiative</p>

Socle de commun de compétences

Répartition des validations (chaque enseignant peut valider d'autres compétences que celles proposées pour sa discipline)

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française	Lire	Français – enseignement tertiaire
	Ecrire	Français - PSE
	Dire	Entretiens individuels – oral de stage
<hr/>		
Compétence 2 – La pratique d'une langue vivante		Anglais ou Espagnol
<hr/>		
Compétence 3 – Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	Mathématiques, culture scientifique et technologique	Maths – sciences – techno – enseignement professionnel (EDPI, électronique)
	Savoir utiliser des connaissances et des compétences mathématiques	Maths – enseignement professionnel (EDPI, électronique, usinage)
	Savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques	Sciences physiques - PSE
	Environnement et développement durable	En lien avec histoire des arts
<hr/>		
Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	S'approprier environnement informatique de travail	enseignement professionnel - documentaliste
	Adopter une attitude responsable	Documentaliste - Français
	Créer, produire, traiter, exploiter des données	Rapport de stage (voir travail en classe)
	S'informer, se documenter	Histoire – géographie – Français – arts appliqués - documentaliste
	Communiquer, échanger	Rapport de stage envoyé au tuteur et PP devoir maison envoyé par mail
<hr/>		
Compétence 5 – La culture humaniste	Avoir des connaissances et des repères	Histoire – géographie – Français – arts appliqués
	Situer dans le temps, l'espace, les civilisations	Histoire – géographie – Anglais – arts appliqués
	Lire et pratiquer différents langages	Histoire – géographie – maths – arts appliqués
	Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique de curiosité	Français – arts appliqués – oral histoire des arts
<hr/>		
Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques	Connaître les principes et les fondements de la vie civique et sociale	Histoire - géographie
	Avoir un comportement responsable	EPS – PSE - asst
<hr/>		
Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative	Etre acteur de son parcours de formation	PP - tuteur
	Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations	EPS – entretien individuel
	Faire preuve d'initiative	L'ensemble de l'équipe